



Laon, le 24 février 2016

## Communiqué de presse

### **Opération de sécurité routière « 24 heures contre la vitesse »**

Point presse en présence de M. Cédric BONAMIGO, directeur de cabinet du Préfet  
ce jeudi 25 février 2016 à 16 h 30 à proximité du rond-point entre la RD 1044 et la RD 26 à Crépy

Merci d'observer la plus stricte confidentialité sur cette opération jusqu'à son achèvement

**Sous l'impulsion du colonel Mendes, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Aisne, des contrôles non-stop seront effectués durant 24 heures sur l'ensemble du département par les gendarmes. Ces opérations de sécurité routière débuteront le jeudi 25 février 2016 à 6 heures pour se terminer le lendemain matin, vendredi 26 février 2016 à 6 heures.**

Toutes les unités de gendarmerie sont mobilisées pour cette opération d'envergure qui mobilisera 140 personnels relevant tant de l'EDSR que des compagnies de Laon, Saint-Quentin, Vervins, Soissons et Château-Thierry.

L'objectif principal de cette mobilisation massive de moyens vise certes les excès de vitesse, mais les contrôles porteront également sur toutes les autres fautes de comportement adoptées à tort par certains usagers de la route : non-respect des règles de priorité, usage du téléphone portable, conduites addictives, etc.

La multiplicité des contrôles déployés sur l'ensemble du département doit interpeller les contrevenants et les amener à prendre conscience de la nécessité de respecter les règles de prudence, en matière de vitesse notamment.

Rappelons qu'en 2015, 36 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route et huit autres victimes sont à déplorer depuis le début de l'année.

Application gratuite « Mode conduite » pour mettre son smartphone en veille pendant la conduite. Un message d'indisponibilité bienveillant répond à tous ceux qui appellent ou «textotent», avec un message d'appel à la prudence (disponible seulement sur Android).  
Plus d'informations sur : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse* : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet\_02